

## Réunion de Conseil Municipal Mardi 02 Février 2016

### Compte rendu

Par suite d'une convocation le 21 Janvier 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le Mardi 02 Février 2016 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Fabien CHARPENTIER, Maire.

Présents : Damien PARADIS, Arnaud LAPIE, Stéphanie PICARD, David LAPIE, Raynald POISSON, Valérie LE GALL, Nathalie LE GAL et Martine CHIEU.

ORDRE DU JOUR : Création d'un poste de rédacteur territorial, projet de regroupement scolaire et questions diverses.

#### **Création d'un poste de Rédacteur Territorial :**

Vu l'admission au concours de Rédacteur Territorial (Catégorie B) de la Secrétaire de Mairie, le Conseil décide de créer le grade correspondant à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2016.

#### **Projet de regroupement scolaire :**

Le Maire fait un compte rendu de la réunion concernant le projet de regroupement scolaire qui a eu lieu ce jour. Les communes de Trépail, Vaudemange, Billy Le Grand et Les Petites Loges ont réitéré leur souhait de se regrouper en un pôle unique aux Petites Loges dans une nouvelle école.

Toutes les classes, maternelles et élémentaires seraient regroupées sur un même site (construction neuve) ainsi que la cantine. L'aboutissement du projet est prévu initialement pour la rentrée 2018/2019. Le conseil décide d'accepter la proposition de regroupement.

#### **Questions diverses :**

- Dossier Agenda d'Accessibilité Programmée :  
Le Maire informe qu'il est convoqué pour l'examen de cet agenda par les services compétents le Jeudi 04 Février 2016.
- Travaux Rue du Midi :  
Le Maire informe que la demande de subvention DETR a été envoyée.  
Il informe également qu'il a commencé à se renseigner pour le passage des différents réseaux Rue des Moissons.
- Imprimante de la Mairie :  
Des demandes de devis ont été demandées afin de changer le photocopieur.
- Pose du panneau au dépôt communal :  
Le Maire informe que l'arrêté de réglementation (n°02/2015) est affiché en Mairie et que le panneau sera posé fin février.
- Demande de prêt pour les travaux Rue du Midi :  
Le Maire informe qu'à ce jour, sur les deux banques sollicitées, une seule nous a répondu et nous attendons l'autre afin de pouvoir comparer.

Séance levée à 21h40